

## **Djibouti : Pratiques et Enseignement du Français**

*Aden Houssein Abdili-Ahi*

*Rémi Gilquin*

Conseillers pédagogiques

Les professeurs titulaires de collège ont au minimum un DEUG de Lettres Modernes d'une Université française (Montpellier, depuis 1993) et sont généralement bivalents (français/histoire-géographie, français/arabe, français/anglais). Au LIC (Lycée Industriel et Commercial), les professeurs sont titulaires d'au moins un DEUG de Lettres Modernes. Au Lycée d'Etat, les professeurs titulaires ont au minimum une Licence de Lettres Modernes (licence française).

- Les professeurs contractuels (chargés d'enseignement et contrats locaux) enseignent dans les collèges ; Ils ont généralement un DEUG incomplet.

- Il n'y a pas de vacataires : ni dans les collèges, ni dans les lycées.

Depuis 1998, la formation continue des professeurs de français concerne tout particulièrement ceux qui viennent d'obtenir leur DEUG et qui ont un statut de stagiaire l'année. Elle a lieu au CFPEN (Centre de formation des Personnels de l'Education Nationale), aussi bien en français que dans la matière de bivalence, à raison d'une matinée par semaine pendant une année scolaire. Cette formation est encadrée par l'équipe des conseillers pédagogiques du CFPEN. Elle porte notamment sur les activités de la classe de français (ex. lecture expliquée, lecture suivie, grammaire, entraînement à l'expression écrite ... ) et sur leur organisation au sein de l'unité didactique. Elle est renforcée par l'action des conseillers pédagogiques de proximité (visites de classes et réunions de travail). Dans la plupart des cas, ces stagiaires sont susceptibles d'être titularisés dans le courant de l'année scolaire suivante, par un Inspecteur Général de l'Education Nationale venu de France.

Les conseillers pédagogiques du CFPEN vont également voir plusieurs fois dans l'année dans leurs classes les stagiaires de 1<sup>ère</sup> année, les chargés d'enseignement, les enseignants titularisables et les professeurs titulaires qui en font la demande. Ils organisent aussi des réunions pédagogiques dans les établissements.

Les structures de coordination et de pilotage pourraient faciliter la production et la communication de documents, de comptes rendus de rencontres et de journées pédagogiques, sur des thèmes retenus après concertation.

Pour le moment, aucun corps d'inspecteurs du second degré n'a été constitué dans le pays. Un concours de recrutement est néanmoins envisagé.

- Il existe à la fois des conseillers pédagogiques nationaux et ATF. Aucune formation spécifique, initiale et continue, n'a été organisée pour les conseillers nationaux.

- Depuis l'année scolaire 1997-1998, les animateurs pédagogiques sont les conseillers pédagogiques de proximité (CPP) qui se trouvent presque exclusivement dans les

établissements de Djibouti-ville. Ils encadrent tout particulièrement les stagiaires année ainsi que les enseignants débutants. Ils n'ont pas reçu de formation spécifique pour cette tâche.

Pour le moment, aucune stratégie de démultiplication de cette formation n'a été mise en place, faute de formation initiale et continue institutionnalisée.

Depuis 1998, le bureau des conseillers pédagogiques de français a produit des documents en rapport avec les formations hebdomadaires destinées aux professeurs stagiaires de 1<sup>ère</sup> année (cf rubrique « formation continue des professeurs de français »).

Dans le cadre de la rénovation des programmes de collège, les conseillers pédagogiques sont en train de constituer un recueil de textes sur la Corne d'Afrique, à destination des classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>. Un document concernant la progression des activités en classe de français au fil de l'année, en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> est en cours d'élaboration, avec la participation des conseillers pédagogiques de proximité.

Nous souhaiterions notamment participer à une réflexion sur la progression des activités dans la classe de français langue seconde, de la 6<sup>ème</sup> jusqu'à la 3<sup>ème</sup>. La question des manuels et des documents utilisables dans ce type de classe nous intéresse aussi tout particulièrement.

Nous pourrions participer au pôle de réflexion pédagogique portant sur les profils de sortie, les programmes et les curricula.